



**MARIANNE
& MOI**

“La liberté globale de mouvement
est synonyme de promotion sociale,
de progrès et de succès,
alors que l’immobilité
distille la puanteur de la défaite,
de la vie ratée,
de l’abandon à un triste sort”

Zygmunt Bauman



**Un projet citoyen d'appropriation
des espaces institutionnels
par les jeunes**



Pourquoi le projet MARIANNE & MOI ?

La défiance, voire le désamour de certains jeunes des quartiers vis-à-vis de toutes formes de représentation de la puissance publique et de l'autorité sont devenus au fil du temps une caractéristique malheureuse de notre pays.

L'identification exclusive à son quartier, à sa bande est pour beaucoup si forte qu'ils en oublient leur appartenance aux entités locales, nationales et internationales comme la commune, l'Etat ou l'Europe. Elles font pourtant toutes parties des dispositifs qui organisent l'épanouissement citoyen global.

Avec le projet **MARIANNE & MOI**, le jeune livre sans concessions avec ses propres mots, ses codes, les dits et les non-dits, sa lecture des institutions républicaines et européennes.



Le dialogue organisé dans la sulte logique du projet avec celles des institutions qui acceptent d'accueillir le ou les participants, **rectifie, démystifie, crée** du lien et le réseau entre l'administrateur et le jeune administré. **Faire connaître les institutions, ainsi que ceux qui les incarnent, faire naître en les jeunes la curiosité, l'envie, le respect de toutes ses entités, ses symboles et de son projet du vivre ensemble sont les missions que s'assignent le projet d'AMI "MARIANNE & MOI".**

Fondée par des étudiants africains de SciencePo Paris en 2002, AMI, association loi 1901 est porteuse d'une dynamique d'espoir et d'engagement à l'endroit des jeunes aux identités plurielles : s'approprier les espaces institutionnels pour participer activement à la citoyenneté locale, nationale et régionale.

Nos objectifs

Réduire d'une façon soutenue, constructive et innovante, la fracture institutionnelle entre les jeunes et en particulier ceux issus de l'immigration et les institutions.
Amener les jeunes à s'approprier les espaces institutionnels.
Favoriser l'accès aux droits communs en matière de citoyenneté et de lutte contre les discriminations.

- 🎯 **L'appropriation des espaces institutionnels** à travers des activités transversales ;
- 🎯 **L'organisation des cadres de concertation** directs entre les jeunes citoyens, les élus et les décideurs locaux, nationaux et régionaux.



Le parlement européen à bruxelles

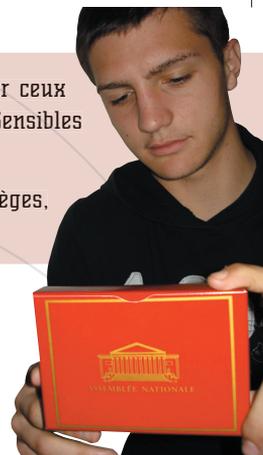
Nos moyens

- 🎯 **L'outillage** des jeunes par les dispositifs de droit commun afin qu'ils sachent faire face aux **discriminations et au racisme**
- 🎯 **L'accompagnement** des jeunes dans la **création et la consolidation de leur propre réseau** de désenclavement ;
- 🎯 L'accompagnement et l'appui les jeunes à **plus de mobilité de la périphérie vers le centre urbain.**

Notre cible

Les jeunes de la Région Ile de France de 17 à 25 ans, en particulier ceux issus de l'immigration, ceux qui résident dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou scolarisés dans les Zones d'Education Prioritaire (ZEP).

Le projet peut aussi se développer sur commande des lycées, collèges, mairies...



Notre méthodologie

- Le projet est mis œuvre **en partenariat** avec l'Association de la Fondation Etudiante (AFEU), labellisée éducation populaire et ayant un ancrage local dans les zones d'intervention. Spécialisée dans l'accompagnement scolaire dans les lycées, elle est chargée entre autre de recruter les jeunes.
- Le cycle d'accompagnement dure un an renouvelable avec des établissements bien identifiés dès la rentrée scolaire.
- Des institutions **publiques et privées identifiées** par rapport aux thèmes sont invitées à participer au projet.
- Ru moins **cinq thèmes adaptés** à notre public sont choisis dans notre mallette **MARIANNE & MOI**.
- Les **méthodes d'animation adaptées** rendent le groupe accompagné, maître du processus du début du cycle jusqu'à sa fin. Les activités sont : **individuelles et collectives**.
- La dynamique d'appropriation des espaces institutionnels **articule le Local au Régional en passant par le National**.
- Le cycle d'accompagnement **s'autorise une activité avec une ville européenne, une grande école ou un lycée favorisé** pour échanger de pratiques, ne pas enfermer les jeunes dans une logique de quartier, créer la mixité sociale et élargir les horizons des jeunes.
- Les jeunes **évaluent le projet tout le long et participent à la création d'un outil de valorisation du cycle**.



Quelques jeunes visitent le parlement européen sous l'encadrement de Constant Lekiby, vice-président d'AFEU.

